

## *Pratiques et représentations linguistiques des locuteurs francophones de Bruxelles*

ANDRÉ BÉNIT  
UAM

Tout recensement linguistique étant proscrit en Belgique depuis la législation de 1963, les historiens recourent aux résultats électoraux, aux registres d'état civil ou de milice pour dénombrer les communautés qui peuplent le royaume et en étudier l'évolution sociolinguistique. Selon des estimations récentes, officieuses mais dignes de foi puisque fondées sur les actes administratifs des citoyens, quelque 85% des résidents bruxellois seraient francophones, le reste formant la minorité flamande.

Ce pourcentage élevé est le résultat du processus de francisation qui, dès le Moyen-Age, toucha la cité, germanique lors de sa fondation à la fin du premier millénaire; timide et n'affectant dans un premier temps que les classes dirigeantes, le mouvement de diffusion du français à Bruxelles s'accrut dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la Belgique était une province française et où la majorité des cours et des hautes bourgeoisies d'Europe communiquaient en français, et se mua en une vague imparable après l'indépendance du royaume en 1830. Capitale d'un pays où, jusqu'en 1898, le français sera la seule langue officielle, celle du pouvoir, de l'administration et des élites dans toutes les agglomérations importantes du nord et du sud, inévitablement Bruxelles se francisera, au mécontentement des Flamands qui, déterminés à garder la mainmise sur la ville, dénonceront la *tache d'huile annexionniste* et qualifieront les recensements de population d'inadmissibles référendums destinés à y renforcer la dominance francophone. L'aspect le plus sensible de la question linguistique belge, aujourd'hui dénommée *communautaire* car devenue plus économique que linguistique<sup>1</sup>, trouve son origine dans ce processus conjoint d'urbanisation et de francisation de la Région de Bruxelles et de sa périphérie flamande, qui fait s'entrechoquer les deux conceptions du droit linguistique, celui du sol aux dépens de celui des gens.

---

<sup>1</sup> La Flandre dynamique et d'industrialisation récente, et où le sentiment nationaliste est bien plus vif, domine une Wallonie à l'infrastructure beaucoup plus ancienne.

Ville officiellement bilingue, située à la confluence des mondes germanique et latin mais condamnée à rester enclavée en territoire flamand<sup>2</sup> par la fixation définitive, en 1962, d'une frontière linguistique artificielle la coupant de son lien avec la Wallonie et par une législation imposée par un gouvernement à majorité néerlandophone cédant aux pressions antidémocratiques du mouvement flamand, la capitale de l'Europe compte près d'un million d'habitants dont un quart d'étrangers de provenances multiples. Il n'est point surprenant qu'y résonne un discours polyphonique où prime cependant la voix française. Car beaucoup de ces citoyens d'origines, de cultures et de conditions diverses, s'ils utilisent leurs langues dans l'espace privé et souvent l'anglais dans l'espace professionnel<sup>3</sup>, pratiquent le français entre eux ainsi que dans leurs relations quotidiennes avec la population autochtone. Les statistiques scolaires indiquent que les étrangers placent leurs enfants à 95% dans des écoles francophones.

Bruxelles est donc une métropole où le français, omniprésent, joue le rôle de langue fédératrice, trait d'union et outil de communication entre ceux qui y vivent et y travaillent, et de langue d'intégration pour ceux qui s'y établissent. Tout triomphalisme serait cependant déplacé: perdre de vue le caractère historique et donc provisoire de toute situation, aussi solide paraisse-t-elle, serait une erreur. Comme le rappelait récemment le directeur de la Maison de la Francité, *le français à Bruxelles [est] un espace de tension et de défis* (Laroche, 1999: 1-2). Le combat pour sa qualité comme pour sa place au niveau national et international y est permanent; les deux questions sont intimement liées.

De par le statut complexe<sup>4</sup> et la situation privilégiée de la ville —sise sur la plus importante ligne de démarcation culturelle qui parcourt le vieux continent— comme de par le nombre d'étrangers y résidant, il va de soi que le français de Bruxelles est loin de former un tout homogène et diffère quelque peu de celui qui se parle dans la Ville lumière. A Bruxelles, ville multilingue dans les faits, le français cohabite et rivalise principalement avec deux langues de poids bien distinct au niveau international: le flamand, la langue de la majorité des Belges, et l'anglais dont il ne faut plus préciser l'importance.

Une étude réalisée il y a quelques années par Javeau et Lacroix sur l'affichage publicitaire dans l'agglomération bruxelloise indique que 61% des messages sont rédigés en français, 25,5% en néerlandais et 10% en anglais, le res-

<sup>2</sup> L'enclavement de Bruxelles en zone administrative flamande est l'argument principal des revendications flamingantes sur Bruxelles.

<sup>3</sup> Nous nous référons dans ce dernier cas aux *cols blancs* qui travaillent dans les institutions internationales et dans les multinationales.

<sup>4</sup> Ce qui l'oblige à remplir de multiples fonctions et à tenir de nombreux rangs, car Bruxelles est à la fois capitale de l'Etat fédéral belge, de deux de ses trois communautés culturelles (la francophone et la flamande), de la Région flamande et de l'Europe sans compter qu'elle est le siège de maintes institutions publiques et privées internationales comme d'une grande quantité de multinationales, qu'elle est la deuxième ville au monde après Washington par le nombre d'ambassades qu'elle accueille et une des premières par le nombre de congrès qui y sont organisés.

te étant constitué d'affiches muettes ou utilisant d'autres langues. Certes, le recours au néerlandais peut sembler élevé par rapport aux 15% de *résidents* flamands, mais il faut tenir compte du nombre de néerlandophones faisant partie de la population *active* bruxelloise.

## LE(S) /FLAMAND(S) À BRUXELLES

En effet, Bruxelles la nuit, francophone, diffère de Bruxelles le jour, bilingue ou multilingue, colonisée par de nombreux *navetteurs* dont une ample majorité —quelque 250.000— en provenance de Flandre, et qui s'en retournent dans leurs provinces dès la fermeture des bureaux.

La parité linguistique des cadres supérieurs et les contraintes du bilinguisme des agents communaux et régionaux de Bruxelles font que nombre de ces travailleurs, principalement néerlandophones, rejoignent la capitale pour y être employés dans les services publics, même dans les communes à forte majorité francophone; ainsi beaucoup de francophones sont-ils quotidiennement administrés par des personnes pour qui le français n'est qu'une langue seconde, voire étrangère; de surcroît, la Région de Bruxelles-capitale, dont la gestation fut chaotique et dont l'enfantement douloureux ne se fit en 1989 qu'au prix de fortes concessions à la minorité flamande, offre aux néerlandophones une représentation politique démesurée dont ils se servent à discrétion dans leur stratégie officielle de reconquête de la capitale.

En ces temps d'épurations ethniques et de nationalismes exacerbés, Ernotte dénonce celle et celui qui, depuis plusieurs décennies, s'efforcent d'éradiquer le français de Flandre: la fermeture des universités francophones, l'interdiction de l'enseignement en français, l'édification d'un rideau de fer culturel et linguistique: *A force de nettoyage politique, se sont éteints à Anvers, à Ostende, à Courtrai, à Gand, les foyers de culture française qui avaient engendré des générations de littérateurs, de Rodenbach à Maeterlinck, de Mallet-Joris à Paul Willems et formé des générations d'artistes, de Fernand Khnopff à James Ensor* (Ernotte, 1997: 2). Qu'advient-il de Bruxelles, déclarée capitale de la Flandre et que certains dignitaires flamands, prétextant le primat du sol, voudraient *reflamandiser* ou, à défaut, multiculturaliser? Le programme de *Bruxelles/Brussel 2000, ville européenne de la culture* élaboré par une Association reposant sur le principe du bilinguisme du personnel, lequel a pour effet de favoriser les Flamands au détriment des francophones, en est une nouvelle preuve. Fallait-il, dans ces conditions, s'attendre à ce que soit mis en évidence *le rôle catalytique de la langue française dans la dynamique de développement de la ville, devenue internationale parce que francophone, ainsi que son rôle dans la constitution d'une urbanité, d'un savoir-vivre urbain, d'un espace public* (Maison de la Francité, 1997: 1)? *Bruxelles 2000. Un cercueil pour la Francophonie?*, telle était la question que posait la Maison de la Francité dès l'automne 1997.

Contrairement au français de Wallonie au substrat dialectal roman, le français pratiqué à Bruxelles, une ville de longue tradition germanique, résulte d'une évolution plutôt récente; il s'y est substitué au thiois, le dialecte flamand responsable des principaux traits du français oral de la capitale.

La frontière linguistique parcourant la Belgique d'un bout à l'autre, les deux principales langues officielles du royaume se sont inévitablement *contaminées*. Les degrés variables de bilinguisme engendrés par les nombreuses relations de voisinage et autres contacts professionnels entre populations néerlandophones et francophones ont favorisé les emprunts mutuels. Ainsi, si le flamand compte un nombre appréciable de gallicismes, le français de Wallonie, particulièrement dans les régions bordant la Flandre, et celui de Bruxelles, où existe un idiome mixte, sorte de créole franco-flamand appelé *marollien* (du nom d'un quartier populaire du centre de Bruxelles: *les Marolles*), sont imprégnés de flandricismes. Mais, comme le notent Klein et Lenoble,

*Le voisinage germanique ne doit toutefois pas inciter à voir trop vite l'emprunte du flamand dans une série de tournures (c'est surtout vrai sur les plans syntaxique et phraséologique) qui relèvent, en fait, d'un français familier ou populaire attesté en France.*

*Dans la série des emprunts avérés, on distinguera des emplois qui, restés souvent très proches des parlars d'origine par leur forme, appartiennent à un usage ressenti comme bruxellois, généralement très familier ou plaisant, à côté d'autres qui, laissant oublier leur souche germanique, se sont mieux intégrés dans l'usage commun du français de Belgique (Klein et Lenoble, 1997: 192).*

## L'ANGLAIS OU L'ANGLO-AMÉRICAIN

Depuis une trentaine d'années —sans doute l'entrée en 1972 de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans le *Marché commun* peut-elle servir de repère temporel—, Bruxelles la francophone se trouve confrontée à un ennemi bien plus redoutable: l'anglo-américain basique, l'idiome de la modernité et de la pensée capitaliste, qui tend à s'imposer comme *lingua franca* dans les institutions européennes et internationales comme dans les entreprises multinationales. Même si, comme d'aucuns l'affirment, le destin de la langue française se joue dans la capitale européenne, le défi à relever concerne l'ensemble des francophones et des francophiles. Mais les Belges —et les Bruxellois en particulier— n'ont-ils pas une lourde responsabilité dans le recul du français sur le marché international des langues, eux qui, par *courtoisie linguistique*, afin de ménager les susceptibilités et de clarifier le dialogue de sourds que se tiennent trop souvent les deux principales communautés qui composent la Belgique, éprouvent la tentation de communiquer dans une langue soi-disant *neutre*. Commentant ce facteur qui contribue à propager l'utilisation de l'anglo-américain aux dépens du français: *les nécessités liées au maintien de dialogues belgo-belges*, Javeau précise que *les organismes qui*

désirent encore bénéficier d'une appellation nationale (ou fédérale) ont tendance à recourir à l'anglais pour éviter des frais accrus en matière d'imprimés et pour être dispensés de répondre à la question de la préséance linguistique en leur sein (Javeau, 1997: 256). Et de poursuivre son tour d'horizon:

*L'expansion de l'anglais se manifeste dans de nombreuses enseignes commerciales, de nombreuses indications à l'intérieur des grandes surfaces de distribution, de nombreuses affiches publicitaires. La langue parlée, elle aussi, subit la pression anglaise: Bruxelles, à cet égard, connaît le sort de toutes les sociétés urbanisées modernes, soumises au matraquage d'une culture où dominent les productions anglo-saxonnes, surtout celles qui sont destinées à la jeunesse. Faut-il rappeler combien certaines institutions culturelles francophones, à commencer par les médias de service public, collaborent à cette diffusion? (Javeau, 1997: 256-257).*

L'anglomanie y serait-elle plus forte que dans le reste de la Francophonie et le français de Bruxelles plus proche du franglais que celui de Paris? Les linguistes s'accordent pour dire que plusieurs phénomènes concourent à ce que le français de Belgique soit plus ouvert aux anglicismes que celui de France. Outre que l'anglais peut y servir de langue *impartiale* entre les frères ennemis, d'une part, la Belgique dispose d'un tissu urbain compact —et les villes ne sont-elles pas le lieu privilégié de pénétration et de diffusion des anglicismes?—, d'autre part, dans un pays et dans une métropole plurilingues et pluriethniques où les habitants vivent plus naturellement la cohabitation des langues et l'inévitable métissage linguistique qui en résulte, l'anglophobie et l'antiméricanisme sont moins de mise qu'en France; c'est dire que

*le seuil de tolérance est plus élevé, ce qui se traduit, tant pour la prononciation que pour le vocabulaire, par une tendance à emprunter telles quelles des formes anglaises que les Français, dans la plupart des cas, adaptent peu ou prou. Dans la plupart des cas, ce qui signifie que c'est essentiellement le taux de fréquence qui fera la différence entre l'usage belge et l'usage français (Dierickx, 1997: 313-314).*

*Il faut enfin faire la part de la solidité des institutions linguistiques françaises. L'existence de ces institutions fait que les représentations linguistiques ne sont pas exactement les mêmes de part et d'autre de la frontière (Klinkenberg, 1999: 68).*

Si réaction il y eut chez les francophones de Belgique contre la soi-disant invasion linguistique, elle fut donc moins passionnée, ce qui provient de *différences non-linguistiques de tempérament et d'attitude* (Dierickx, 1997: 313). Certes, Bruxelles offre un profil original, car en toute logique la ville est partagée entre des aspirations difficiles à concilier, celle de rester un grand pôle francophone et celle de devenir un carrefour mondial, donc cosmopolite; mais, en dépit de ce contexte particulier, la langue française, dans sa texture, n'y semble objectivement pas plus corrompue par l'anglais que dans l'Hexagone; l'in-

dice de fréquence des anglicismes y est d'ailleurs plus bas que ce que d'aucuns pourraient craindre.

*Comme le français commun, le français de Belgique subit les influences de la technique et de la culture anglo-saxonnes. Ce phénomène qui s'est accru depuis la Seconde Guerre mondiale, grâce au prestige acquis par les Etats-Unis, se manifeste parfois en Belgique de façon spécifique. Certains anglicismes inconnus ailleurs s'implantent en raison de contingences propres à la Belgique, d'autres manifestent seulement une vitalité prolongée alors que l'usage français de France tend à les abandonner (Klein et Lenoble, 1997: 193).*

Pas de quoi crier au loup comme les puristes qui, à force de condamner tout néologisme et tout enrichissement sémantique, finissent par faire le jeu de leurs ennemis. D'autant plus que l'anglo-américain n'affecte que fort peu ce qui constitue le cœur réel de la langue: la morphologie et la syntaxe. Reste bien sûr la face la plus visible mais aussi la couche la plus superficielle de la langue, son lexique, où abondent les interférences —*extrêmement fréquentes, pour toutes les langues et à toutes les époques (Klinkenberg, 1999: 67)*— et où les anglicismes se meuvent plus aisément. Aussi refusons de surestimer le danger de l'emprunt car

*le danger est bien plus grand lorsqu'à une langue convenablement maîtrisée, parce qu'elle a servi d'instrument privilégié de socialisation, se substitue un vague 'outil de communication' réduit aux contenus les plus instrumentaux, dans le mépris de toute possibilité de construction culturelle quelque peu élaborée. L'enjeu fondamental n'est pas tellement de conserver au français sa place prépondérante à Bruxelles, que de conserver cette place à une langue capable de rendre compte des états de pensée les plus abstraits et les plus universels (Javeau, 1997: 258).*

## UNE INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE PROTÉIFORME

A la lumière de ces faits et de ces analyses, il nous a paru intéressant de voir comment les locuteurs francophones belgo-bruxellois, dont le français, quelques particularités phonétiques, morpho-syntaxiques et lexicales mises à part, ne diffère que superficiellement du français commun, surtout chez les jeunes générations, vivent leur langue. Sans doute la qualité du français parlé en Belgique et à Bruxelles, comme d'ailleurs dans toute communauté linguistique, varie-t-elle sensiblement en fonction de nombreux paramètres. Toutefois, en dépit de conclusions divergentes, parfois contradictoires, dues à la diversité des échantillons interrogés comme aux objectifs visés, les recherches sociolinguistiques menées depuis une bonne dizaine d'années en Communauté française de Belgique et consacrées aux représentations linguistiques des francophones de Wallonie et de Bruxelles mettent toutes l'accent sur un phénomène général

encore que protéiforme —il se manifeste à des degrés divers et sous des formes multiples—, celui de l'insécurité linguistique, une indisposition propre aux locuteurs des communautés périphériques.

Certes, le malaise est plus vieux que le royaume lui-même puisque Dubreucq date l'apparition d'une préoccupation normative (1997: 372-373) à la Révolution française.

Comme le signale Francard dans des études publiées en 1993 et 1997 sur l'insécurité linguistique, quatre facettes, qui se retrouvent *sous des formes concrètes différentes et avec des degrés de pertinence variables* (Francard, 1997: 174) dans de nombreuses communautés francophones, caractérisent la Belgique francophone: l'acceptation d'une sujétion linguistique à la France; l'auto-dépréciation des pratiques linguistiques endogènes, ressenties comme non légitimes; le recours à des stratégies de compensation en faveur de ces mêmes variétés non ou peu légitimes (grâce à la distinction entre le marché officiel et le marché restreint (local)); le pessimisme des *clercs*, ceux qui détiennent le capital culturel, quant à l'avenir de la langue française.

Nous nous centrerons ici sur les représentations des locuteurs bruxellois. Une mise en garde s'impose toutefois! Certes, des constantes existent; mais, si les généralisations s'avèrent vaines dans le domaine des pratiques linguistiques, et à cet égard les linguistes belges ne cessent de dénoncer le mythe d'un français qui serait uniforme d'un bout à l'autre de la Belgique romane, elles le sont tout autant, sinon plus, dans le domaine des représentations et des fantasmes linguistiques: il n'existe donc pas *une* insécurité linguistique propre à tous les francophones de Bruxelles et de Wallonie. Ici comme ailleurs, cette insécurité est hétérogène. Sans doute une remarque identique pourrait-elle être formulée à propos des pratiques et des représentations des locuteurs bruxellois: il n'existe pas *un* français de Bruxelles, pas plus qu'il n'existe *un* français de Paris, et ses locuteurs appréhendent leur(s) langue(s) de façons diverses.

Les études évoquées ci-dessus ont en commun de présenter les insécurisés linguistiques comme des sujets conscients de l'existence d'une distance entre la variété de langue qu'ils pratiquent et la variété de cette même langue qu'ils jugent la plus légitime —*le bon usage*— et qu'ils vénèrent plus ou moins parce qu'étant *celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français 'pur', non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. L'insécurité linguistique est la manifestation d'une quête non réussie de légitimité* (Francard, 1993: 13) et d'identité.

Pour beaucoup de locuteurs francophones de Belgique qui tiennent leur parler en suspicion, dans la hiérarchie des variétés linguistiques, la variante légitime ou prestigieuse —modèle abstrait et monolithique—, à laquelle sont subordonnées les autres *lectes*, est celle pratiquée par les classes parisiennes privilégiées, monopolisatrices du capital symbolique. Le mythe adamique *du bon français* parlé par le Tout-Paris est encore bien ancré dans l'esprit de nombreux francophones de la périphérie nord. L'acceptation de cette sujétion lin-

gustique à la France, où Paris dicte la loi, même si elle est assez confusément remise en question par certains —principalement par les jeunes—, constitue néanmoins le point de convergence majeure.

Consciemment intégrée puisque majoritaires sont ceux qui disent surveiller leur langage et/ou désirer l'améliorer, l'insécurité se révèle plus intense chez les enseignants, les diplômés de l'enseignement secondaire général supérieur, les femmes ainsi que chez les Bruxellois adultes. En effet, la constatation —formulée par Garsou (1991: 24) et Lafontaine (1991: 34)— d'un sentiment de déficit linguistique plus vif dans la capitale semble devoir être nuancée au vu des résultats de l'enquête menée en 1990 par Francard et Fontaine (1993: 89) auprès des romanistes des universités francophones: les étudiants bruxellois y manifestent moins d'insécurité que les Wallons et éprouvent un sentiment de légitimité linguistique supérieur à celui de ces condisciples largement consentants. La prudence est donc de mise.

A n'en pas douter, l'insécurité majeure des Bruxellois de plus de quarante ans repose sur la personnalité bigarrée et crispée de la capitale qui, pour des raisons historiques, politiques et économiques, constitue non seulement un carrefour culturel et linguistique de premier ordre mais aussi une zone communautairement *sensible*. Aux yeux des francophones de Belgique interrogés par Lafontaine, et en particulier des Bruxellois, l'empreinte du dialecte flamand constitue l'une des caractéristiques principales du français parlé dans cette ville essentiellement de services, où de nombreux habitants pratiquent au moins minimalement le néerlandais sur leur lieu de travail. Quant à l'accent assez typique de Bruxelles —ou du moins d'une frange de sa population—, aisé à identifier et perçu par les Français comme *le* symbole du parler belge, il est de loin le plus dénigré de tous. Vraisemblablement, le sentiment de honte né de l'utilisation d'un accent étiqueté par beaucoup comme *vulgaire* tout comme son statut de capitale à la faveur duquel la ville occupe une position dominante expliquent que, du point de vue lexical —emploi de belgicisms populaires ou *de bon aloi*—, Bruxelles se distingue en revanche comme plus respectueuse de l'expression *légitime*.

Comme l'indique Lafontaine, si la conscience ou l'identité linguistiques semblent plus aiguës à Bruxelles qu'en Wallonie, cette *identité* se définit en réalité, dans les témoignages recueillis,

*par un sentiment de 'non-identité' ou de 'bâtardise' et va de pair avec l'expression d'attitudes 'auto-dépréciatives' des locuteurs bruxellois, qui se montrent (encore) plus négatifs que les autres envers leur façon de parler. Là n'est pas le moindre des paradoxes de la situation culturelle et linguistique de la Belgique francophone. C'est dans la capitale, une capitale qui exerce objectivement, à certains égards, une forme de domination culturelle, une capitale où les pratiques linguistiques se rapprochent davantage de la variété légitime, que le sentiment d'insécurité linguistique s'affirme avec le plus de force. Le paradoxe n'est sans doute qu'apparent. C'est peut-être précisément dans l'ambivalence de sa position, dominante à certains égards, dominée à d'autres, que s'enracine l'insécu-*

*rité linguistique des Bruxellois, sentiment tout à la fois d'un rejet radical de 'leur' régionalité —l'accent bruxellois— et d'une forme de 'prétention' plus affirmée qu'ailleurs, lisible dans un usage plus fréquent des formes légitimes* (Lafontaine, 1991: 34-35).

Ainsi, les habitants de cette *capitale de province* —à beaucoup d'égards, la Communauté française de Belgique est une province française—, mal à l'aise dans leur rôle de relais entre la *vraie* capitale, détentrice de la légitimité linguistique et culturelle, qu'ils ne cessent de lorgner, et une province résignée à sa condition de seconde et ayant définitivement fait fi de toute *prétention de légitimité*, sont-ils voués à vivre cette *double frustration* (Francard, 1993: 15).

Un tel sentiment d'inconfort s'accompagne habituellement de commentaires péjoratifs à l'égard des pratiques locales. *Du souhait d'améliorer les compétences en français au dénigrement systématique de la variété dont on a hérité, il y a toute une gamme d'attitudes bien illustrées par les francophones de Belgique* (Francard, 1993: 15). Une fois encore, la nuance s'impose; car, contrairement aux Wallons qui revendiquent davantage le droit à utiliser leurs régiolectes, les Bruxellois se montrent plus critiques envers leurs tournures régionales et moins attachés à celles-ci; à cette donnée géographique s'ajoute une donnée générationnelle: à l'inverse de leurs aînés, beaucoup de jeunes de Bruxelles (et de Wallonie) s'opposent à l'idée d'infériorité linguistique du Belge et rejettent la proposition selon laquelle 'les Belges parlent naturellement moins bien le français que les Français'. Selon Garsou —qui note l'ambiguïté du rapport au français de France: *Si les Belges francophones se réfèrent à la norme quand il s'agit de définir le bon usage, il n'empêche qu'ils ne prétendent pas se définir par rapport à une norme qui serait déterminée exclusivement par la France*—, on se trouve ici à l'*épicerie du complexe belge* (Garsou, 1991: 22). Car la dévalorisation des pratiques endogènes ne va pas forcément de pair avec un encensement aveugle de l'usage français. Loin s'en faut! Les enquêtes menées en Belgique reflètent les sentiments langagiers ambivalents et complexes des locuteurs locaux: à l'honorable français hexagonal —confondu *de facto* avec l'usage parisien—, légitime sur le marché officiel mais perçu par beaucoup comme hautain, froid et artificiel, les francophones de Wallonie et de Bruxelles opposent sur le marché restreint des variétés régionales certes moins légitimes mais dotées de valeurs conviviales autrement plus gratifiantes (Lafontaine, 1997: 387-388). En quelque sorte, ce français de Belgique a *les qualités de ses défauts*. Elaborer des stratégies de compensation n'est pas sans intérêt: cela permet de ne pas rester cloîtré dans une insécurité paralysante.

La quatrième caractéristique, relevée par Francard, de l'insécurité linguistique propre aux francophones belges est le manque de confiance de ceux qui détiennent le capital culturel en l'avenir de la langue française (standard) comme instrument de communication internationale.

S'il existe chez les Belges d'expression française —comme chez les Hexagonaux— un large consensus pour considérer que leur langue reste intrinsè-

quement imprégnée de valeurs traditionnelles —subjectives— de type esthétique (raffinement, richesse, harmonie,...), voire éthique (langue des droits de l'homme,...), et pour associer son image à la culture en général, à la mode et à la gastronomie en particulier, autant de domaines où la France jouit d'un grand prestige, les opinions sont cependant nettement plus divergentes en ce qui concerne sa position actuelle et future sur les scènes européenne et mondiale. Certes, majoritaires sont encore ceux qui tiennent le français pour une langue apte à s'acclimater aux temps présents et à venir et qui lui témoignent leur confiance, c'est dire que, dans l'ensemble, l'opinion publique semble plus confiante que ne le laissent entendre certains discours catastrophistes; toutefois, à y regarder de plus près, les résultats des sondages effectués en Belgique francophone n'ont rien d'apaisant.

Trois clivages semblent pouvoir être dégagés.

Le premier clivage, mis en lumière par l'enquête de Garsou, est d'ordre régional. Il y apparaît en effet clairement que les locuteurs de Bruxelles et de Wallonie manifestent une confiance fort distincte en une langue qui leur est pourtant commune, et en son avenir. L'optimisme des Wallons, habitants d'une terre où le français n'est concurrencé par aucune autre langue, contraste ainsi avec le pessimisme des francophones de la capitale et de sa périphérie confrontés quotidiennement à une situation linguistiquement et culturellement conflictuelle et génératrice de malaise langagier et identitaire. Curieusement peut-être, s'ils font preuve de défaitisme quant à la destinée internationale de leur langue, les Bruxellois se montrent plutôt rassurés au sujet de son avenir local.

Une autre donnée à relever, et qui permettra d'aborder le second clivage —d'ordre sociologique—, concerne la différence des pratiques langagières fort marquée entre Wallons et Bruxellois: tandis qu'une forte majorité de ceux-ci se déclarent au moins bilingues, seule une minorité, importante il est vrai, de Wallons affirment pratiquer une autre langue que le français. Et l'on sait que la maîtrise des langues étrangères dépend avant tout du niveau d'instruction et dans une moindre mesure de l'âge des sondés (les jeunes se disent plus polyglottes que leurs aînés).

C'est ainsi que les enquêtes indiquent que la minorité significative des francophones de Belgique qui se montrent les plus pessimistes sur l'aptitude du français à répondre aux exigences d'un monde en voie de 'globalisation' et de plus en plus tourné vers les sciences et les technologies nouvelles, donc sur sa vitalité comme langue moderne et internationale, est essentiellement formée par les groupes culturellement et économiquement privilégiés (universitaires, fonctionnaires supérieurs, titulaires de profession libérale, enseignants, cadres,...) c'est-à-dire ceux qui en principe sont les plus concernés par la qualité de la langue des individus. Ainsi, plus on gravit l'échelle des diplômes, plus le doute grandit sur la capacité de notre langue à relever les nouveaux défis et à se réserver une place de choix dans les secteurs-clés de la société en gestation, condition sine qua non, selon certains, de sa survie sur le marché mondial des langues.

Et ce manque de confiance des strates les plus instruites de la population s'accompagne fréquemment d'un fatalisme face au déclin général du français<sup>5</sup>, puisque nombreux sont ceux qui ont intériorisé et rationalisé la mainmise implacable de l'anglais dans les secteurs de pointe. Certes, comme le rappelle Klinkenberg, *les plus instruits ne sont pas nécessairement les mieux informés, dans un domaine où, comme ici, le déséquilibre entre la rumeur incontrôlée et les rares entreprises de vulgarisation est énorme. Disposant de riches moyens pour élaborer une vision fantasmagorique de la langue, ils formulent sans doute en termes symboliques des malaises dont la source est ailleurs: la crise de conscience européenne, les bouleversements d'un monde où les murs s'effondrent et où les points cardinaux cessent d'avoir la signification qu'on leur prêtait ne sont-ils pas propres à susciter le sentiment de la fragilité?* (Klinkenberg, 1991: 5-6). Car ces *clercs* francophones qui admettent, souvent consentants, que leur langue a perdu la bataille de la modernité, constituent aussi le groupe de locuteurs qui portent sur celle-ci le regard le plus désenchanté et relaient le fameux discours alarmiste sur la soi-disant crise et dégradation du français. On notera que sur ces questions de l'état général de la langue comme de leur maîtrise de celle-ci, la plupart des Bruxellois font aussi preuve de bien plus de pessimisme que leurs concitoyens wallons.

Ce qui apparaît ici comme fort inquiétant, c'est que, même si *les attitudes négatives des 'élites intellectuelles' ne reposent pas sur une information solide et approfondie, [qu']elles s'enracinent dans le terreau des idées (mal) reçues en matière linguistique, cautionnent des stéréotypes éculés et véhiculent des contradictions internes* (Francard, 1993: 17), c'est dans cette couche socio-économico-culturelle dominante que se situent les détenteurs des positions les plus légitimes, ceux qui, dans de nombreux domaines, moulent à leur gré l'opinion publique. Penser que ces notables contribuent à modeler les représentations du grand public en matière de langue n'augure rien de bon pour la promotion et la réhabilitation du français.

Il est notoire qu'un des aspects sensibles de la crise du français concerne l'invasion de termes anglophones qui, prétendent certains, défigureraient le français. Nous ne reviendrons pas ici sur ce vieux débat. Contentons-nous de signaler à ce propos, et nous en arrivons au dernier clivage: d'ordre générationnel, que les jeunes francophones de Belgique, et de Bruxelles en particulier, pour qui l'anglais n'est pas un corps complètement étranger, sont nettement moins allergiques que leurs parents aux emprunts à cette langue. Ainsi, pour ces jeunes, que les sociolinguistes décrivent globalement comme moins assujettis que leurs aînés à la norme hexagonale et plus ouverts aux variantes régionales, l'influence croissante de l'anglo-américain, en particulier dans les domaines scientifique et technique, n'est pas ressentie comme une réelle menace. Mais cette plus grande tolérance, plutôt positive en soi, se double d'un

<sup>5</sup> Curieusement, beaucoup de Belges francophones disent que leur langue est en crise, mais admettent la maîtriser bien mieux que leurs parents.

plus grand scepticisme et d'une fâcheuse résignation quant à l'avenir du français dans les secteurs en expansion. Cela n'a rien de surprenant puisqu'en Communauté française de Belgique, les professeurs, qui ont la lourde tâche d'enseigner leur langue, de la faire apprécier et respecter, sont des clercs linguistiquement fort insécurisés et pessimistes. Autant dire que *le français est desservi par ceux-là mêmes qui ont la responsabilité de son développement* (Francard, 1993: 17).

L'enquête de Francard portant sur l'imaginaire linguistique des élèves parvenus au terme de leur enseignement secondaire dépeint encore ces jeunes, sur qui repose l'avenir de notre langue, comme un public en proie au malaise langagier. Car, si paradoxal que cela puisse paraître dans un premier temps, l'institution scolaire, censée désaliéner et perfectionner la parole, est dans les faits une des principales sources d'insécurité, donc de paralysie linguistique et, dans la foulée, de perte identitaire et culturelle: fréquemment en effet, l'école, outre qu'elle véhicule maintes représentations subjectives sur la langue, enseigne la norme sans réellement garantir la maîtrise des différents registres langagiers. *Plus l'adhésion au modèle de légitimité linguistique prôné par l'école est grande, comme c'est le cas pour les élèves de l'enseignement général, [en principe la pépinière des futurs clercs,] plus nombreuses sont les traces d'une insécurité linguistique latente* (Francard, 1993: 40).

## CONCLUSIONS

Assurément ces analyses donnent matière à réflexion pédagogique, tout spécialement pour ceux qui, en Belgique romane ou ailleurs, tiennent entre leurs mains les rênes du français et ont la charge et la responsabilité de son enseignement comme de sa diffusion. Car toute politique linguistique sérieuse se doit de prendre en compte cette situation sociolinguistique d'autant plus préoccupante qu'elle risque fort d'empirer puisque les locuteurs les plus affectés par le sentiment de mauvaise conscience et de crise langagière et les moins optimistes quant aux potentialités du français ne sont autres que les plus fortunés à tous points de vue et ceux qui, leur succédant, relaieront leurs discours. On notera avec une certaine surprise que ces locuteurs en crise sont ceux qui montrent le moins d'enthousiasme à l'égard des initiatives publiques destinées à protéger et à promouvoir leur langue.

Dans ces conditions, l'objectif prioritaire ne devrait-il pas être de rétablir un climat de confiance qui permettrait de sécuriser ces locuteurs et de les réconcilier avec leur patrimoine linguistique? En effet, une langue médiocrement maîtrisée, incommode, vécue comme un fardeau, mal ou trop peu aimée pour qu'on s'y sente réellement attaché et qu'on oeuvre à son rayonnement, est un 'bien' dont on tente forcément de se débarrasser d'une manière ou d'une autre et qui ne peut en aucun cas servir de pierre angulaire à une Communauté moderne.

Selon Klinkenberg, pour qui il est fondamental de rendre tout un chacun sensible aux vrais enjeux du langage, c'est aux porteurs d'opinion qu'il faudrait *s'adresser en priorité pour faire connaître quelques vérités en matière de langue. Faire savoir que celle-ci exprime une culture plus qu'elle ne la modèle; que la maîtrise de la communication n'est pas seulement une question de correction grammaticale; que la norme dans le monde est le plurilinguisme... Ici comme ailleurs, mieux connaître sera être plus libre* (Klinkenberg, 1991: 6).

Prolongeons cette réflexion du sémioticien liégeois par celle de Wilmet, qui, dans sa *Grammaire critique* (1997), se plaît à rappeler que, si le langage assume de nombreuses fonctions, il n'en reste pas moins que *le but majeur des langues est bien de transmettre un contenu intellectuel ou sentimental* (Wilmet, 1997: 8). *La langue est avant toute considération esthétique un outil de communication* (Wilmet, 1991: 4), et le but primordial de son enseignement doit demeurer *l'épanouissement de ceux qui ont reçu le français en héritage; et de souhaiter qu'une tolérance linguistique mutuelle le favorise, à mi-chemin de l'imitation servile et de l'exotisme* (Wilmet, 1991: 5).

Personne ne niera la nécessité d'une norme internationale, mais ne conviendrait-il pas, pour reprendre une métaphore du linguiste bruxellois d'origine carolorégienne, de déployer l'éventail de la langue plutôt que de le replier? Car, à force d'envisager *obtusément* l'apprentissage du français comme l'absorption d'une norme standard indigeste, ne légitime-t-on pas la rupture mythique entre *une* langue correcte et d'autres soi-disant bâtarde? Ne rend-on pas inévitablement les locuteurs, et tout spécialement les jeunes, allergiques à leur langue?

Aussi, avec Francard, plaidons pour *un enseignement du français qui fasse écho, autant que faire se peut, à la polyphonie des registres, au pluriel des usages qui sont la réalité du français d'aujourd'hui*:

*Ce renversement de perspective devrait s'accompagner, s'il ne veut pas tomber dans l'angélisme linguistique ou dans un dogmatisme étroit, d'une réflexion linguistique approfondie qui fait partie intégrante de l'apprentissage de la langue maternelle. L'insécurité linguistique se nourrit de tout un 'savoir impensé' qu'il appartient aux enseignants de démonter et d'explicitier.*

*Dans l'océan des exclusions en tous genres qui écartèlent notre société, l'insécurité linguistique n'est qu'une goutte d'eau. Mais si l'école parvenait à réconcilier les jeunes de la Communauté française de Belgique avec leur langue maternelle, elle pourrait se targuer d'une double réussite. D'une part, elle légitimerait des variétés linguistiques exclues jusqu'à ce jour du marché officiel; et ce faisant, elle réduirait les inégalités entre les plus favorisés, dont les performances langagières sont les plus proches du modèle institutionnel, et ceux pour lesquels toute légitimité linguistique est actuellement hors de portée. D'autre part, elle contribuerait de la sorte à l'émergence d'une identité positive chez les jeunes Wallons et Bruxellois.*

*[...] Seul un français apte à l'expression identitaire de chaque francophone a des chances de survivre* (Francard, 1993: 40-41).

## BIBLIOGRAPHIE

- BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie et WILMET, Marc (dir.). (1997). *Le français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique.
- DERICKX, Jean. (1997). «Le français et l'anglais», *Le français en Belgique* (Blampain, D. et al. (dir.)), Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, 307-318.
- DUBREUCQ, Francine. (1997). «La tradition pédagogique», *Le français en Belgique* (Blampain, D. et al. (dir.)), Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, 365-379.
- ERNOTTE, Philippe. (Juin 1997). «Magritte flamand! ou Du révisionnisme en art», *Francité* 18, 1-2 et 5.
- FRANCARD, Michel. (1993). *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, *Français & Société* 6, Bruxelles.
- (1997). «Insécurité linguistique», *Sociolinguistique. Concepts de base* (Marie-Louise Moreau (éd.)), Liège, Mardaga, 170-176.
- et FONTAINE, Christine. (1993). «Les compétences en français au seuil de la philologie romane. Auto-évaluation et attentes», *Travaux de linguistique* 20, 83-100.
- GARSO, Martine. (1991). *L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois*, *Français & Société* 1, Bruxelles.
- JAVEAU, Claude. (1997). «Le contexte socio-politique de la langue française à Bruxelles», *Le français en Belgique* (Blampain, D. et al. (dir.)), Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, 250-258.
- (dir.) & LACROIX, J. (1993). *Situation de la langue française à Bruxelles (II)*, rapport remis par l'A.S.B.L. CENDIS au Ministère de la Communauté française, Service de la langue.
- KLEIN, Jean René et LENOBLE-PINSON, Michèle. (1997). «Lexique», *Le français en Belgique* (Blampain, D. et al. (dir.)), Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, 187-206.
- KLINKENBERG, Jean-Marie. (1991). «Préface» à *L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois*, *Français & Société* 1 (Garsou, M.), Bruxelles, 5-7.
- (1999). *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, Paris, Bruxelles, Duculot, Collection «Champs linguistiques».
- LAFONTAINE, Dominique. (1991). *Les mots et les Belges. Enquête sociologique à Liège, Charleroi, Bruxelles*, *Français & Société* 2, Bruxelles.
- (1997). «Les attitudes et les représentations linguistiques», *Le français en Belgique* (Blampain, D. et al. (dir.)), Louvain-la-Neuve, Duculot-Communauté française de Belgique, 381-390.
- LAROCHE, Daniel. (mars/avril 1999). «Le français à Bruxelles: un espace de tension et de défis», *Francité* 23, 1-2.
- MAISON DE LA FRANCITÉ (septembre/octobre 1997). «Bruxelles 2000, un cercueil pour la Francophonie?», *Francité* 19-20, 1-5.
- WILMET, Marc. (1991). «Préface» à *Les mots et les Belges. Enquête sociologique à Liège, Charleroi, Bruxelles* (Lafontaine, D.), *Français & Société* 2, Bruxelles, 3-5.
- (1997). *Grammaire critique du Français*, Louvain-la-Neuve, Duculot-Hachette.